

PUIS-JE VOIR ARETHA ?

Si tu es dans une situation qui nécessite une voie d'échappement ou de la discrétion, tu peux t'adresser au personnel de notre établissement ou aux agent.e.s de sécurité en prononçant la phrase suivante :*

« Puis-je voir Aretha ? »

Le personnel de l'établissement ou les agent.e.s de sécurité t'offriront leur aide et leur soutien avec ton consentement et avec discrétion.*



**PARLER D'UNE MAUVAISE
EXPÉRIENCE DANS UN
ÉTABLISSEMENT SIGNATAIRE ?
TÉMOIGNER ? COMMENTER ?
DÉNONCER ? DEMANDER DES
RENSEIGNEMENTS ?
aretha@milleseptsans.ch
www.milleseptsans.ch/aretha**